

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : **De la Volière**

Date : **Mai 2020**

Nombre de plaintes : 0

Nombre d'évènements consignés dans MÉMO 2019-20(intimidation) : 4

Nombre d'évènements consignés dans MÉMO 2019-20(violence) : 198

Rappel des défis et des objectifs priorisés pour l'année scolaire 2019-2020

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école	À développer	À consolider	À maintenir
-Assurer un arrimage entre tous les intervenants de l'école (formation avec M Richard Robillard sur l'attachement et la mise en place d'un climat positif) ✓ Maintien de la matrice des comportements attendus ✓ Maintien des plans de leçon			x
Tous les intervenants ont reçu les plans de leçon à enseigner (duo tang)			X
Récréation animée et groupe d'habiletés sociales	X		
- Conserver la rigueur et la vigilance lors des temps non structurés (récréations, dîners, service de garde, autobus, etc.).			X



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Enseignement explicite des plans de leçon		X	
- Inciter les élèves à dénoncer (victimes et témoins).			X
-Stagiaire en loisir pour l'animation sur l'heure du midi			X
-Activités parascolaires sur l'heure du diner + plateaux d'activités gratuites			X
- Poursuite de l'entrée de données dans l'outil MÉMO afin de faire l'analyse de la situation et de mettre en place des moyens mieux adaptés aux problématiques réelles de notre milieu.			x
Trouver et proposer des comportements de remplacement lors de la mise en œuvre des plans d'intervention.			X
Animer des ateliers d'habiletés sociales axés sur les problématiques de l'école. Dire-Mentor			X
Dépliant pour clarifier les notions de violence, conflit ou intimidation pour tous.			x
Partager une procédure pour déterminer qui fait quoi dans une situation de plainte (TES, enseignants, SDG, surveillantes, direction)			x



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Implantation de Dire-Mentor	X		
Affiches des comportements attendus dans les locaux		X	
Participation à un projet pilote CSRDN (Gestion de la violence verbale et les incivilités) <ul style="list-style-type: none">• 4 semaines d'activités (Mes paroles j'y vois pour une communication positive)• Affiches de paroles positives• Vidéos sur la bienveillance + activités• Impact sur le comportement des autres.• Murale ou trottoir de mots de respect et de bienveillance• Renforcement du comportement attendu	X		
Mise en place du renforcement tangible et individuel (coupon).			X
Célébration école (bataille de bas, cachette)			X



Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

Les mesures de prévention :

Plusieurs moyens ont été mis en place durant l'année. Il faudra poursuivre la consolidation des apprentissages face à la gestion des conflits et différencier conflit et intimidation.

Les modalités de signalement et de consignation :

Dépliant explicatif remis aux parents sur la démarche à suivre. Grande amélioration chez les membres du personnel qui entrent davantage les événements dans l'outil MÉMO.

Les mesures éducatives et de sanction :

Le renforcement positif se poursuit, par les enseignants. Les conséquences logiques doivent être en lien avec le geste posé. Certaines mesures de sanction ont été appliquées, mais nous n'avons pas eu de plaintes à la direction générale.

Les mesures de soutien :

Sans avoir eu de plainte officielle, nous avons appliqué les mesures de soutien et de sanction (suspension, formulaire à remplir, réflexion, appels aux parents...) dans certaines situations où cela était nécessaire.

Les difficultés rencontrées :

- Les relations interpersonnelles entre les élèves pour certains restent problématiques.
- Covid-19 (manque de temps pour tout mettre en place)

Les éléments facilitants :

Présence des TES dans les moments non structurés sur la cour de récréation.
Rencontre de régulation avec les TES une fois par semaine afin d'assurer un meilleur suivi
L'utilisation de MÉMOS se fait de manière uniforme depuis la formation Mémo
Récréation animée
Activités du midi
Mise à jour de la matrice et des plans de leçon
Interventions uniformes



Rencontres régulières avec le comité climat positif
Implication de l'équipe école
Collaboration des parents
Soutien de la CP et de l'équipe multi

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<ul style="list-style-type: none">- Le langage est commun.- Le personnel est mieux outillé pour intervenir auprès des élèves en difficulté.	<ul style="list-style-type: none">- La majorité des élèves savent qu'ils peuvent toujours aller voir un adulte; peu importe si l'adulte en question est une surveillante, une enseignante, la direction, etc.- Les gestes inadéquats sont rapidement adressés dès que l'adulte est mis au courant.- Les élèves ont démontré plus d'entraide entre eux.	<ul style="list-style-type: none">- Tout signalement est pris au sérieux et un suivi est assuré.- Lors d'une situation de violence ou d'intimidation, le parent est contacté pour expliquer, tempérer et évaluer les situations problématiques que peuvent vivre leurs enfants.	<ul style="list-style-type: none">- La ville est à l'affut de nos demandes lorsqu'il s'agit d'amélioration de notre environnement de vie à l'extérieur.- Les parents bénévoles ont participé à plusieurs projets visant au climat de l'école.- Animation d'ateliers par l'escouade pour l'enfance.



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Promouvoir et distribuer le dépliant aux parents.
- Mettre en place le sondage auprès des élèves (aux 2 ans), l'an prochain
- Poursuivre la consignation des interventions dans l'outil MÉMOS et le faire de manière uniforme.
- Poursuivre les programmes de prévention et de sensibilisation auprès des élèves.
- Maintenir une bonne communication avec les parents et un bon partenariat (maintenir la communication entre les membres du personnel) avec les organismes externes.
- Renforcer les comportements positifs et l'enseignement explicite des plans de leçons.
- Garder nos élèves actifs dans les temps non structurés par l'animation de certaines activités. L'importance des activités parascolaires (payantes et gratuites) et maintien du comptoir de prêt.
- Rencontre de régulation avec les TES une fois par semaine afin d'assurer le suivi et la cohérence des interventions
- Ateliers d'habiletés sociales

L'évaluation du plan de lutte de l'école de la Volière a été approuvée par le Conseil d'Établissement le 28 mai 2020. Résolution : CE-040-843

Josée Taillefer

Direction

Marie-Claude Bélanger

Directrice adjointe